

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26.03.2018 – 19 HEURES 30

Étaient présents : M. LAPORTE Régis, Maire, Mr NEIRYNCK José, Mme PRUVOST Sonia, M. DEMEY Vincent, Mme VANSTEENKISTE Marine, M. FRANCKE Stéphane, Adjoints, M. DEROO Maurice, Mme DEQUIDT Brigitte, M. POILLON Jean-Claude, M. HAVET Pierre-André, M. PICOTIN Gaëtan, Mme IOOS Ludivine, Mme VANHERSEL Valérie, Mme PESCH Julie, Mme MEESEMAECKER Laurence, M. DUPON Fabien conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme HULLAERT Claudie-Anne a donné procuration à M. LAPORTE Régis; Mme SECQ Hélène a donné procuration à Mme IOOS Ludivine

Secrétaire de séance : Mme PRUVOST Sonia

Aucune remarque n'est formulée sur le compte-rendu du conseil municipal du 19 février 2018.

POINTS FINANCIERS

1/ Vote du budget primitif 2018

Monsieur le Maire fait lecture de l'ensemble du budget primitif 2018 et le conseil municipal le valide à l'unanimité. Celui-ci s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 1 045 570.13 € et d'investissement à 964 736.13 €

2/ Vote du taux d'imposition des taxes directes locales

Monsieur le Maire propose une reconduction des taux d'imposition aux mêmes taux, selon les bases communiquées par la DGFIP, qui ont subi une hausse de 1.2 %.

- Taxe d'habitation : 17.02%
- Taxe foncier : 21.32%
- Taxe foncier non bâti : 58.90%

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la reconduction des taux d'imposition des taxes directes locales.

3/ Attribution des subventions aux associations et organismes

Les propositions de subvention de chaque association pour 2018 sont énumérées. Celles-ci ont été préalablement validées par la commission des finances. Un fond de ressource d'un montant de 1179.50€ non affecté reste à disposition en cas de besoin durant l'année.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les montants de toutes les propositions.

4/ Modification des tarifs au 1^{er} mai 2018

Se basant sur l'augmentation du coût de la vie qui est de 1.2%, le conseil municipal approuve à l'unanimité :

- ➔ Une augmentation de 1.2% du repas en cantine, le repas enfant s'élèvera à 2.77€, le repas adulte à 6.95€.
- ➔ Le tarif des photocopies reste inchangé soit pour une photocopie noir et blanc 0.25 € et une photocopie couleur 0.50 €.
- ➔ Une augmentation de 1.2% pour le droit de place aux commerces ambulants passant à 86.00€/an.
- ➔ Une augmentation de 1.2% pour l'occupation du domaine public soit 0.88€/m²/mois.
- ➔ L'emplacement columbarium reste aux tarifs de 400€/15 ans, 550€/20 ans, 700€/30 ans, 850€/40 ans, 1000€/50 ans.
- ➔ Une augmentation de 1.2% pour une cave urne soit au tarif de 101.20€.
- ➔ Une augmentation de 5% pour une concession classique au tarif de 300.00 € justifiée par les travaux courants d'entretien (apport de schiste, intervention du personnel technique).

5/ Demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Dans l'optique de remplacer le mode de chauffage de l'église, la commune peut solliciter une subvention DSIL qui est destinée aux collectivités selon six thématiques (rénovation thermique, mise aux normes des équipements publics, développement d'infrastructures, développement du numérique, création, transformation de bâtiments scolaires, réalisation d'hébergement et d'équipement publics).

Le conseil autorise Mr le maire à déposer un dossier de subvention au titre de la DSIL.

6/ SIECF-Achat groupé d'énergie

Modification des statuts pour l'électricité, le gaz naturel, le gaz propane et le fioul par un achat groupé de l'ensemble. Le conseil municipal souhaite bénéficier de ce nouveau type de contrat.

7/ SIECF- Cotisation communale 2018

Reconduction en 2018 des cotisations concernant

- L'électricité à 3.10€/habitant
- Le gaz à 0.00€/habitant
- La cartographie à 0.20€/habitant
- La cotisation télécommunication numérique à 5.50€/habitant répartis entre la commune et la communauté de communes

Le conseil municipal souhaite que ces cotisations soient à nouveau inscrites au budget communal.

8/ SIDEN-SIAN - Consultation sur les modifications statutaires

Mr le Maire explique au conseil qu'il s'agit de préciser le devenir des investissements (équipement, réseau) qui ont été réalisés par le SIDEN-SIAN dans des communes par endettement ou/et autofinancement lors d'un éventuel départ d'une commune adhérente du syndicat. Les modifications statutaires prévoient que les biens du SIDEN-SIAN situés sur le territoire des communes concernées feront l'objet d'un versement par ces collectivités pour un montant correspondant à leur nette comptable, déduction faite des subventions perçues par le syndicat pour ces biens et du solde de l'encours de la dette afférente à ces biens.

9/ COUD'POUCE - Convention pour la pose de conteneurs à textile

Le conseil valide une nouvelle convention avec COUD'POUCE.

Les containers à textile situés à l'entrée du village seront déplacés rue de la petite maison bleue à côté des autres containers destinés au recyclage.

POINTS ADMINISTRATIFS

- PLUi CCHF :

Suite à la conférence des maires qui s'est tenue le 27/02/2018, Mr le Maire explique au conseil le projet de diminution de 2/3 de la consommation foncière dans le PLUi, ce qui a pour conséquence une diminution du nombre de terrains à bâtir dans notre commune. Mr le Maire propose donc de faire la demande pour réserver les parcelles N° 1046, 1047, 1048, 1050, 1059 et 1060 section A pour une éventuelle salle des sports.

Le conseil se prononce à 16 votes pour et 2 votes contre cette demande.

RAPPORT DES COMMISSIONS

- Commission jeunesse présentée par Sonia Pruvost :
 - ➔ Modification du mode d'inscription en périscolaire à la quinzaine avec système de feuille relais.
 - ➔ Programmation d'une commission cantine suite à remarques exposées par les représentants des parents d'élèves lors du conseil d'école.
- Commission culture présentée par Marine Vansteenkiste :
 - ➔ Démarrage des travaux au parc de jeux.
- Commission bâtiments présentée par José Neiryck :
 - ➔ Réfection de la peinture de la Mairie
 - ➔ Remplacement de la tondeuse défectueuse et vieillissante par l'achat d'une tondeuse neuve pour un coût de 15 720 € (somme qui avait été budgétée).
Au vu des réparations estimées à 4500.00 €, et compte tenu de la vétusté de la tondeuse actuelle (estimée à 4500.00 €), il s'avère plus judicieux d'investir dans un matériel neuf.
 - ➔ Installation d'un système de vidéo protection aux abords du terrain des sports et de la salle intersociétés.
 - ➔ Déplacement des buts de football avec une partie amovible ce qui permettra de les laisser sur place tout en respectant les normes de sécurité préconisées par la Fédération de football.
 - ➔ Poursuite des travaux de rejointoiement de l'église.
 - ➔ Etude de projet de modification de l'éclairage sur la place.

- Commission des fêtes présentée par Vincent Demey :
 - ➔ Parcours du cœur le 01/04/2018
 - ➔ Fête des associations le 09/06/2018 : brocante, animations : trampoline pour un coût de 480.00 €, structure gonflable pour un coût de 250.00 €, groupe musical « les chiens de mer » pour un coût de 600.00 € et feu d'artifice avec sono pour un coût de 2000.00 €.
 Le conseil valide à l'unanimité ces prestations.

- Commission voirie présentée par Stéphane Francke :
 - ➔ Des transversales seront réalisées impasse de la petite maison bleue, impasse du gallois et rue des chaumières.
 - ➔ En programmation de travaux neufs deux demandes ont été faites: la cour de l'école (le contour du plateau multi-sports) et la rue d'Oudezeele

POINTS DIVERS

1) Place de parking route de wormhout :

L'emplacement de stationnement actuellement avec un marquage au sol en croix jaune en face du salon de coiffure Michèle route de Wormhout n'a plus lieu d'être et sera effacé. Cet emplacement est donc une place de parking accessible à tous les usagers.

2) Rétrocession lotissement des Jacinthes :

Des riverains du lotissement des Jacinthes aimeraient connaître les raisons pour lesquelles la rétrocession du dit lotissement n'a pas encore été effectuée.

Mr le Maire explique qu'il reste au lotisseur à organiser une réunion avec ses co-lotisseurs afin d'obtenir l'accord de tous pour la rétrocession.

Mr le Maire annonce que cette rétrocession sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil.

Date du prochain conseil :

Lundi 16 avril 2018 à 19h30.

Levée de séance à 22 h 00.